



RAPPORT

MISSION DE CONTROLE DES

INSTALLATIONS D'EAU ET D'ELECTRICITE

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE

CONTOURNEMENT DE L'AEROPORT DE

LIBREVILLE

5 juillet 2023

ABREVIATIONS

ARSEE	Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique
BT	Basse tension
DN	Diamètre Nominal
EPI	Equipements de Protection Individuel
GSEZ	Gabon Spécial Economic Zone
HT	Haute tension
Km	Kilomètre
KV	Kilovolt
PAP	Personnes affectées par le projet
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon

SYNTHESE

L'ARSEE a contrôlé le 5 juillet 2023, l'impact du déplacement des réseaux eau et électricité dans le cadre de la voie de contournement.

Les objectifs principaux de cette mission étaient :

- d'évaluer l'impact du déplacement du réseau d'électricité et la sécurisation du réseau d'eau ;
- de s'assurer de la continuité du service.

Au cours de cette mission nous avons constaté **une dégradation de la desserte en eau et des perturbations circonstanciellees en électricité.**

Table des matières

ABREVIATIONS	1
SYNTHESE	2
INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE	5
2. CONSTATS	5
2.1. Les travaux en eau :	5
Première phase	5
Deuxième phase	6
2.1.1. Recommandations.....	6
2.2. Les travaux en électricité.....	6
2.2.1. Le réseau HTA.....	6
2.2.2. Le réseau BT	7
2.2.3 Recommandations.....	9
2.3. Impact des travaux sur les riverains.....	9
CONCLUSION	9
ANNEXES	10
POINTS DE CONTROLES TRAVAUX ELECTRIQUES.....	10
POINTS DE CONTROLES TRAVAUX EN EAU	10

INTRODUCTION

Conformément à l'article 6 tiret 17 et l'article 7 de l'Ordonnance n° 019/PR/2010 du 25 février 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE) ratifiée par la loi n°26/2010 du 27 juillet 2010, l'ARSEE a pour entre autres missions « *de procéder, auprès des opérateurs aux visites des installations lui permettant de recueillir toute donnée nécessaire à l'exercice de son pouvoir de contrôle et d'investigations* ».

C'est dans ce cadre que nous avons effectué une mission de contrôle de l'impact des travaux de déplacement des réseaux de la voie de contournement. Les objectifs principaux de cette mission étaient :

- d'évaluer l'impact du déplacement du réseau d'électricité et la sécurisation du réseau d'eau ;
- de s'assurer de la continuité du service.

La délégation était constituée de :

- **Monsieur Hassan NZAMBA MENDY** Chef de mission, Responsable Protection des Consommateurs et Affaires juridiques (PCAJ);
- **Monsieur Christian LEYICKA MINZELI** Responsable Technique ;
- **Madame Josèphe KOUMBA** Chargé d'Etudes Eau ;
- **Monsieur Geel MFOUMBI** Contrôleur Electricité,
- **Madame Vanessa KAINDI** Agent PCAJ.

Pour mener à bien cette mission de contrôle, les préalables de préparation consistaient à :

- la préparation d'un questionnaire à l'endroit de GSEZ ;
- l'observation sur site des travaux de déplacement;
- l'établissement d'une checklist d'appréciation des travaux de déplacement;
- l'élaboration d'un questionnaire à l'endroit des usagers.

Le présent rapport de mission de contrôle comprend, outre la synthèse et l'introduction, trois (03) parties à savoir :

- Contexte (Partie 1) ;
- Constats (Partie 2) ;
- Impact des travaux sur les riverains (Partie 3).

Il est complété par une annexe.

1. CONTEXTE

La voie de contournement de l'aéroport de Libreville est un projet réalisé par l'État gabonais en partenariat avec GSEZ (Gabon special economic zone) visant à décongestionner les voies d'accès de la zone nord de Libreville. Le projet s'étend sur un linéaire de 5,7 Kilomètres partant d'Okala-Carrière (dispensaire) à Alibandeng (Kiliba).

Les autorités ont procédé à des campagnes de sensibilisation, d'information, d'indemnisation, de démolition et de déplacement. Les Personnes Affectées par le Projet (PAP) seront relogées à Kiliba et à Malibé.

La continuité de service aux populations procède de la sécurisation des installations électriques (Ligne HT et BT) et des canalisations d'eau exploitées par la SEEG. C'est dans ce contexte que l'ARSEE a décidé de conduire une mission.

2. CONSTATS

2.1. Les travaux en eau :

Nous avons constaté des travaux d'extension et de renforcement du réseau d'eau potable réalisés par la société FRIDELEC. Les agents de la société FRIDELEC nous ont indiqué que la réalisation des travaux hydrauliques devait se faire en deux (2) phases.

Première phase

Actuellement en cours, son exécution incombe à la société FRIDELEC et regroupe les travaux de renforcement du réseau d'eau :

- ✓ la pose et le raccord d'une nouvelle canalisation de type PEHD de DN 160 sur la canalisation en PEHD de DN 450 déjà existante ;
- ✓ l'extension de la conduite en PEHD de DN 225 raccordée également à la DN 450 ;
- ✓ le remplacement de deux canalisations dont l'une en PVC DN 63 et l'autre en fonte de DN 90 par une canalisation en PEHD de DN 110 au niveau de la station de pompage dans le but d'alimenter le château d'eau de Mikonlogo ;
- ✓ la pose de pénétrantes de part et d'autre de la voie ;
- ✓ la réalisation de près de 800 branchements en eau pour les riverains concernés par les travaux ;
- ✓ la démolition de la première pompe publique actuellement raccordée à la conduite 160mm ;
- ✓ la réalisation d'une nouvelle pompe publique raccordée à l'extension de la conduite DN 225 ;
- ✓ la localisation de la nouvelle pompe en face de l'ancienne.

Par ailleurs, les agents de la société FRIDELEC n'ont pas communiqué la date de la livraison de la première phase des travaux.

Deuxième phase

Elle consiste en la protection des ouvrages hydrauliques cités plus haut. Les travaux de cette phase n'ont pas encore débuté.

2.1.1. Recommandations

Recommandations	Délais	Coût	Moyens
Transmettre au Régulateur l'Avant-Projet Détaillé (APD) des travaux en eau	15 jours	0 FCFA	Courrier DG-ARSEE au DG GSEZ pour transmission de la documentation



2.2. Les travaux en électricité

Les travaux en électricité sont réalisés par l'entreprise CODALEC. Ces travaux concernent le réseau HTA et BT.

2.2.1. Le réseau HTA

Les travaux en électricité du réseau HTA consistent en la dépose du réseau existant et en la pose du nouveau réseau et en son extension

Nous avons effectué les constats suivants :

- les travaux du réseau HTA vont du poste 0016 au poste 0992 ;
- les travaux du réseau BT ne modifient pas les caractéristiques du réseau ;
- les travaux d'extension du réseau;

- l'implantation des supports béton sur le linéaire ;
- la pose partielle des câbles de 20 KV ;
- la présence de l'ancien réseau sur une partie du linéaire.

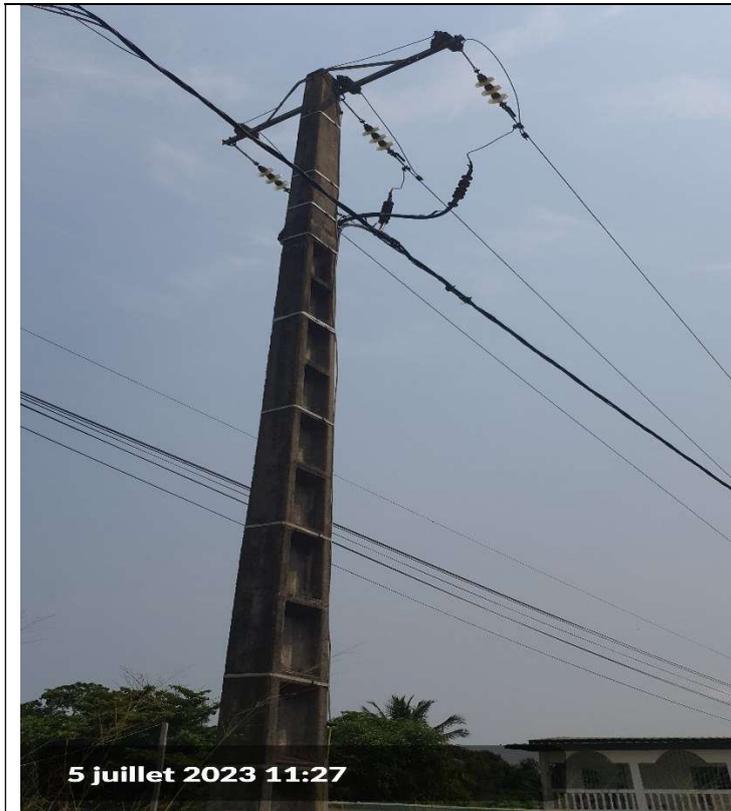


Photo 3 : Ancien réseau en service

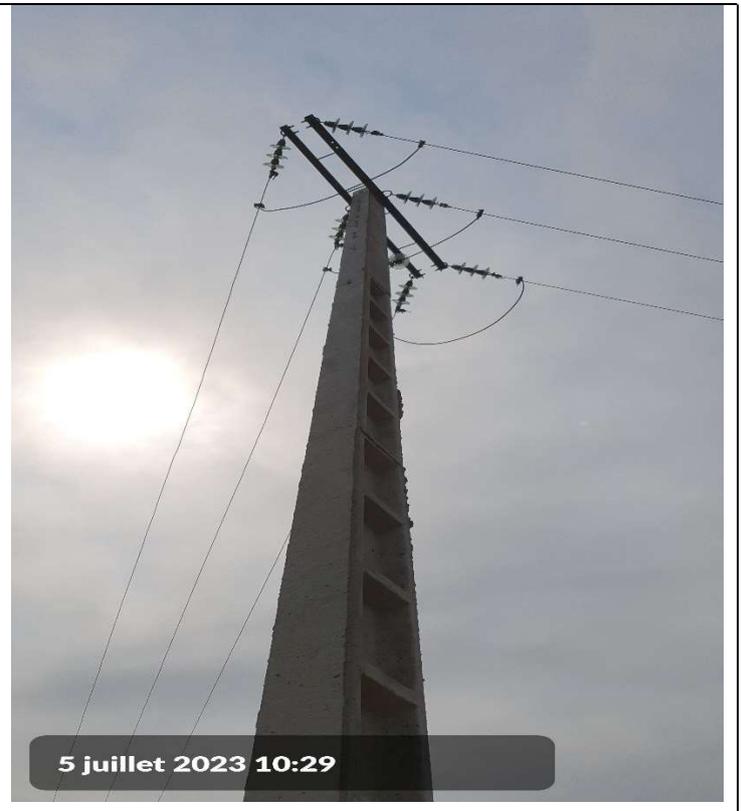


Photo 4 : Nouveau réseau non alimenté

2.2.2. Le réseau BT

Les travaux en électricité de réseau BT consistent en la dépose du réseau existant et en la pose du nouveau réseau.

Nous avons effectué les constats suivants :

- la pose partielle du réseau BT sur un linéaire d'environ 5 km ;
- la reprise des branchements des clients ;
- la dépose progressive de l'ancien réseau.



Photo 5: dépose de l'ancien réseau BT



Photo 6 : Le nouveau réseau BT est posé, les clients sont alimentés

2.2.3 Recommandations

Recommandations	Délais	Coût	Moyens
Transmettre au Régulateur l'APD des Travaux en électricité	15 jours	0 FCFA	Courrier DG-ARSEE au DG GSEZ pour transmission de la documentation

2.3. Impact des travaux sur les riverains

Nous nous sommes également intéressés à l'impact des travaux auprès des riverains. Le tableau ci-dessous reprend les principales préoccupations.

Identifications des usagers (ceux qui n'ont pas gardé l'anonymat)	Problèmes	Recommandations
Max MOUKANGUI	Défaillance de communication	Accentuation de la communication par les entreprises adjudicatrices
Loïc MBA	Présence de la poussière à l'intérieur des habitations	Arrosage par les entreprises adjudicatrices du linéaire des travaux.
Joseph MBOUMBA	Baisse de la pression d'eau de la pompe publique	effectuer une mission de contrôle de la station de production d'eau de Ntoun.
Anne KOUMBA	Augmentation des factures d'eau consécutive aux fuites occasionnées par les travaux	Organisation en collectif des habitants de la zone pour saisine officielle de GSEZ et la SEEG. Saisine à posteriori de l'ARSEE pour intervention.
Axelle NYAMA	Perturbations du réseau d'eau et coupures momentanées d'électricité	

Par ailleurs, nous avons été interpellés par les riverains d'Angondjè (cité Alambra et Bougainvilliers), sur les pénuries d'eau au quotidien. Ils s'approvisionnent à la pompe publique¹ d'Okala.

CONCLUSION

Le déplacement du réseau d'électricité et la sécurisation du réseau d'eau de la voie de contournement présente un retard par rapport au chronogramme validé des travaux.

Cependant, les travaux de dépose de l'ancien réseau et de pose du nouveau réseau HT et BT, occasionnent des perturbations auprès des riverains.

Quant à la continuité du service, nous notons une dégradation de la desserte en eau accentuée par les travaux.

Au titre des préoccupations des riverains, les sous-traitants arrosent désormais une partie du linéaire (2 Km).

ANNEXES

POINTS DE CONTROLES TRAVAUX ELECTRIQUES

Nom de l'entreprise : CODALEC

Tel responsable des travaux : 065408215

Province : Estuaire	Date de contrôle :05/07/2023
Ville : Akanda/Libreville	Année d'exécution des travaux :2023

Réseau électrique HT/BT

Constats	Oui	Non	n/a	Commentaires
Dépose du réseau HT/BT existant	✓			Dépose du réseau BT en partie. Aucune dépose n'a encore été effectuée en HTA.
Lancement des travaux du nouveau réseau	✓			Les travaux BT sont en fin d'exécution. Les Travaux HTA sont en cours
Implantation des supports	✓			Les supports HT/BT sont implantés.
Pose des câbles HTA	✓			La réalisation de pose de câble a été effectuée partiellement
Raccordement du réseau en amont	✓			Le réseau BT a été raccordé en amont. Le réseau HT n'est pas encore raccordé
Raccordement du réseau en aval	✓			Le réseau BT a été raccordé en aval. Le réseau HT n'est pas encore raccordé
Mise en service du réseau BT et HT	✓			Le réseau BT a été mis en service. Le réseau HT n'a pas encore été mis en service
Continuité de service	✓			Les clients sont alimentés avec une bonne tension

POINTS DE CONTROLES TRAVAUX EN EAU

Nom de l'entreprise : FRIDELEC

Tel responsable des travaux

Province : Estuaire	Date de contrôle :05/07/2023
Ville : Akanda/Libreville	Année d'exécution des travaux :2023

Réseau d'eau

Constats	Oui	Non	n/a	Commentaires
Les travaux de sécurisation de la conduite		✓		Ces travaux font partis de la 2 nd e phase et n'ont pas encore débuté
Les travaux de sécurisation de la conduite DN 450		✓		Ces travaux font partis de la 2 nd e phase et n'ont pas encore débuté
Les travaux de déplacement et de raccordement de la pompe publique 1		✓		L'emplacement de la nouvelle pompe publique a été déterminé
Continuité de service				Dégradation de la continuité des services en eau
Le renforcement du réseau	✓			Lancement des travaux de renforcement du réseau d'eau